

## Projet éducatif de l'Association « ALVM »

« Les Villages de Magenta » (ALVM), au travers de ses ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), de ses formations et de l'ensemble de ses actions, se donne pour mission d'apporter un cadre éducatif aux différents publics dans lequel chacun à la possibilité de se construire, de se réaliser et de s'engager.

L'association « Les Villages de Magenta » se donne pour objectif de participer à la vie sociale et citoyenne tout en répondant à de nouveaux besoins sociaux. Ses actions préservent la vocation éducative complémentaire à la famille et à l'école. Ses séjours sont une occasion unique d'apprentissage du vivre ensemble qui favorise la rencontre avec l'autre et facilite l'acceptation de la différence.

Ces actions offrent aux jeunes la possibilité de participer à des décisions qui les concernent et les aident ainsi à la prise de responsabilités et à l'engagement dans une société à construire. ALVM favorise ainsi, dans le respect de chacun, la conjugaison entre épanouissement personnel et vie collective.

En adéquation avec l'UFCV dont elle partage les valeurs, l'association « Les Villages de Magenta » s'inscrit clairement dans une démarche de solidarité et d'utilité publique, fondée sur le principe que « l'homme doit primer sur le capital ».

En s'inscrivant dans cette mouvance, l'ensemble de ses activités répond à des besoins de services à but social, dont l'éthique se traduit par des services à la collectivité plutôt que des finalités de profit en privilégiant « la primauté de la personne ».

L'**économie sociale et solidaire** fonctionne sur des principes d'égalité des personnes, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. La notion d'économie solidaire s'applique ainsi à des activités visant à expérimenter de nouveaux « modèles » de fonctionnement de l'économie, tels le commerce équitable ou l'insertion par l'activité économique mais également au secteur informel par le biais des échanges entre les personnes.



## Principes et objectifs éducatifs de l'association :

### Souhaite

- Favoriser un temps de vacance, de plaisir, de bien être, de détente.
- Permettre une expérience personnelle et unique de développement à l'apprentissage.
- Constituer un lieu de socialisation et de mixité des publics.
- Proposer une expérience de prise de responsabilité et d'engagement.
- Accueillir tout type de public quelque soit ses origines, sa culture et son milieu social et ceci en cohérence avec le préambule des accords de Nouméa et d'un projet de destin commun.

### Met en place

- Des méthodes d'organisation adaptées à chaque âge visant le bien être, la sécurité et la santé.
- Des modes d'organisation et d'animation qui favorise l'expression et la création.
- Un cadre convivial fait d'espace de jeux, d'échange et de communication.
- Une organisation de la vie collective qui favorise la relation à la personne, au groupe et une ouverture vers l'extérieur.
- Des intégrations actives pour les enfants porteurs d'handicaps dans ses centres de loisirs.



### Fonde son action



Autour de 6 grandes valeurs partagées avec le projet éducatif de l'UFCV :

- Prendre en compte et respecter les rythmes et l'intimité de chacun.
- Apprécier les plaisirs de la détente, du jeu, de la relation à l'autre.
- Reconnaître les initiatives et favoriser la prise de responsabilités.
- Susciter la participation à la vie collective.
- Favoriser la mise en œuvre de projet individuel ou de groupes.

- La primauté de la personne : nous encourageons des modes d'organisation et de fonctionnement qui garantissent le respect et la liberté des personnes.
- La liberté : Nous permettons à chaque personne d'exercer son libre choix, de s'ouvrir aux autres et de se confronter à d'autres pensées.
- L'engagement : Nous suscitons l'engagement et la responsabilisation en invitant chaque personne à se déterminer et à agir, à s'impliquer pour soi et pour les autres.
- La solidarité : Nous fondons nos actions sur des valeurs de tolérance et de solidarité. Nous encourageons le fait associatif et soutenons les initiatives collectives d'intérêt général afin de construire ensemble une société pour tous.
- L'éducation : Nous promovons, en complément de la famille et de l'école, une éducation non formelle, innovante et ambitieuse, développant le sens critique et l'ouverture à l'autre.
- La laïcité : Nous souscrivons aux principes de laïcité et de pluralisme qui garantissent à chacun des règles de vie sociale fondées sur les droits de l'homme et les valeurs de la République.